

## **L'écriture professionnelle dans les soins, c'est essentiel !**

*Comment transmettre et communiquer les informations liées à la prise en charge des résidents de manière pertinente, claire et précise au sein des équipes de soins ? La transmission ciblée ou DAR est une nécessité légale qui améliore la qualité des soins.*

### **Public cible :**

Infirmiers, soignants, paramédicaux amenés à transmettre des informations au sujet des soins aux résidents dans l'institution.

### **Objectifs :**

- Connaître les obligations légales dans sa profession en lien avec les transmissions de données dans les soins
- Développer une communication écrite adéquate et opportune dans les soins
- Améliorer la transmission des informations par la transmission ciblée
- Ecrire objectivement un incident, une situation observée sous forme de transmission ciblée
- Pratiquer un mode d'écriture basé sur des faits
- Maîtriser l'utilisation de la transmission ciblée via le D.A.R

### **Contenu :**

- Les bases légales en matière d'écriture professionnelle
  - Droits du patient
  - Exercice des professions de soins de santé
  - Exercice de l'art de soigner
  - Règles imposées par l'INAMI concernant le DIS (dossier individualisé de soins)
  - Améliorer la transmission = améliorer la prise en charge
- La transmission ciblée : D.A.R (données-actions-résultats)
  - Règles d'utilisation, avantages, structure
  - La cible : qu'est-ce que c'est ?
  - Liste des cibles usuelles selon les besoins de V. Henderson
  - Exercices pratiques : identifier cible, donnée, action, résultat et trouver les cibles correspondantes
  - Repérer les erreurs de langage, créer une transmission ciblée complète

### **Méthodologie :**

Apports théoriques, exercices pratiques et interactivité sur base de situations vécues.

### **Formateur :**

Gaëtan Guarneri, Anne Oignon, Adriana Mercadante

### **En pratique :**

- Chez vous en groupe de 9 à 15 participants
- En 1 journée
- Prix de 875 €\* ou 1 Chèque Formation par heure par participant
- Adaptable en une demi-journée en fonction des besoins institutionnels
- \*Prix TVAC et hors frais de déplacement